



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À L'AMBASSADEUR D'ARGENTINE PRÈS LE SAINT SIÈGE
LORS DE LA REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 14 avril 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec joie que je reçois les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Argentine près le Saint-Siège. Je vous remercie sincèrement des paroles que vous avez bien voulu m'adresser, qui sont un signe des bonnes relations qui existent entre le Siège apostolique et cette noble nation d'Amérique du Sud, dont les habitants, comme vous l'avez remarqué, conservent de profondes valeurs humaines dans leurs traditions et se sentent profondément enracinés dans la foi catholique, de laquelle émane le sens de la vie et des orientations morales ayant des répercussions bénéfiques sur la vie sociale argentine.

Je vous remercie également du salut cordial du Président de la République, M. Fernando de la Rúa, dans lequel il manifeste ses sentiments personnels et son désir d'accroître la collaboration traditionnelle entre l'Eglise et l'Etat pour l'obtention du bien commun. Je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, de vous faire l'interprète de ma reconnaissance auprès du premier Mandataire du pays, à qui je présente mes meilleurs vœux pour sa haute et délicate responsabilité.

2. Ces dernières années, vous avez représenté votre nation en Israël, un pays que j'ai eu l'occasion de visiter récemment lors du grand pèlerinage sur les lieux liés à l'histoire du salut. A présent, après avoir accompli votre mission diplomatique sur la terre où vécut le Fils de Dieu fait homme, vous poursuivez votre travail auprès du Siège apostolique, dans la même représentation diplomatique où vous avez prêté vos services il y a quelques années.

En ces circonstances, la nature de cette nouvelle et importante responsabilité dont votre gouvernement vous a chargé vous paraîtra familière. Il s'agit, d'une certaine façon, d'une mission tout à fait singulière, en raison du rôle que joue le Saint-Siège dans le concert des nations pour

obtenir de meilleures relations entre les peuples, une coexistence plus pacifique et une collaboration plus étroite entre tous. Son activité, à caractère éminemment spirituel, s'inspire de la conviction que "la foi, en effet, éclaire toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines" (*Gaudium et spes*, n. 11). C'est pourquoi le Saint-Siège prête non seulement attention aux Eglises particulières de chaque nation mais se soucie également du bien de tous les citoyens et cherche à faire valoir dans les forums internationaux les droits des personnes et des peuples qui font honneur à sa dignité et à la vocation élevée que Dieu a confiée à chaque être humain.

3. Je désire vous assurer, Monsieur l'Ambassadeur, que dans ma sollicitude à l'égard de toutes les Eglises je me sens très proche de l'Argentine, que je me réjouis de ses succès et que je partage ses préoccupations.

C'est pourquoi, les événements que le pays a vécu ces dernières années dans un climat de sérénité politique, sans grandes tensions, malgré un héritage de sérieuses difficultés en ce qui concerne la coexistence sociale et des situations délicates dans le domaine économique, est un motif de grande satisfaction. Il a ainsi été démontré que le pays peut affronter son propre destin dans le cadre d'une activité démocratique normale, qui assure la participation des citoyens dans les choix politiques et dans l'alternance ordonnée des dirigeants, dans la reconnaissance de l'apport que chacun doit donner à la vie de la nation. Je désire ardemment que cette maturité civique aille toujours davantage de pair avec une juste conception de la personne humaine. Une profonde conscience de ces valeurs favorisera le fait que, malgré les différences légitimes, il doit se produire une union des diverses forces politiques pour résoudre les questions les plus pressantes qui touchent les intérêts généraux de la nation et, surtout, les exigences de la justice et de la paix.

Dans cette tâche, votre gouvernement est conscient de l'importance qu'il faut accorder non seulement aux moyens propres à la technique administrative ou financière, mais également à l'éveil de la conscience des citoyens pour qu'ils participent avec espérance et esprit de collaboration au bien commun, sans que les divergences légitimes ne se transforment en antagonismes irréductibles. Il y a donc besoin d'idéaux véritablement profonds et durables ancrés dans la vérité objective sur l'être humain, et dont les plus hauts responsables de la société doivent témoigner à travers leur ardeur à servir, leur transparence et leur loyauté, contaminant, pour ainsi dire, toute la population par leur propre engagement à construire un avenir meilleur.

4. Il est également important que les programmes d'un gouvernement visant à donner une impulsion décisive à la croissance de la nation tiennent compte de l'intégralité du progrès de l'être humain, qui est à la fois individuel et social, et dans lequel les valeurs spirituelles et religieuses sont tout aussi fondamentales que les valeurs matérielles.

En effet, la croissance d'un pays ne peut pas seulement se mesurer à partir de la richesse qu'il

produit, même lorsqu'elle est une condition indispensable et, donc, un objectif à poursuivre. C'est pourquoi, lorsque l'on néglige certaines des dimensions essentielles du développement humain, on court le risque de créer de nouveaux déséquilibres et, en fin de compte, de mettre également en danger les conquêtes déjà obtenues. Votre gouvernement est conscient qu'une croissance de la production ne suffit pas si celle-ci ne se transforme pas en bien-être réel pour tous; qu'il n'existe pas de véritable bien-être sans une éducation adéquate aux divers niveaux et accessible à tous, sans un ordre social juste et une administration rapide de la justice.

De même, l'on ne construira pas un avenir solide et porteur d'espérance si l'on abandonne les valeurs et les institutions fondamentales pour chaque société, comme la famille, la protection des mineurs et des plus défavorisés et, moins encore, si l'on oublie les fondements mêmes du droit, la liberté et la dignité de la personne, en attendant à la vie dès le moment de sa conception. Comme vous l'avez indiqué, ces valeurs constituent un patrimoine commun, qui doit également être défendu dans les institutions internationales pour offrir un avenir plus riche d'espérance pour tout le genre humain.

5. Monsieur l'Ambassadeur, en cet instant où vous commencez l'exercice de la haute fonction pour laquelle vous avez été désigné, je souhaite que votre mission soit fructueuse et qu'elle contribue à consolider toujours davantage les bonnes relations existant entre le Siège apostolique et la République argentine, une tâche pour laquelle vous pourrez toujours compter sur l'accueil et l'appui de mes collaborateurs. En vous demandant de bien vouloir vous faire l'interprète auprès du Président de votre pays et du cher peuple argentin de mes sentiments et de mes vœux, je vous assure de ma prière devant le Tout-Puissant, par l'intercession de la Vierge de Luján, afin qu'il vous assiste toujours de ses dons, ainsi que votre éminente famille, le personnel de cette mission diplomatique, les dirigeants et les citoyens de votre pays, que j'évoque avec affection et sur lesquels j'invoque d'abondantes Bénédictions du Seigneur.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.18 p.3.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana